



Luray

Votre mairie vous informe...

Edito

Juin 2020

“Les
Clairet”

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Depuis le 26 mai 2020 et la réunion à huis clos du Conseil Municipal, nous sommes officiellement installés pour la gestion de notre commune.

Le Conseil m’a désigné pour être maire.

Quatre adjoints vont me seconder pendant cette mandature :

- Murielle Hervier, 1^{ère} adjointe en charge des affaires scolaires, du sport, de la jeunesse et de la citoyenneté.
- Jean-Luc Guille des Buttes, 2^e adjoint en charge des affaires financières, du budget et du personnel.
- Sylviane Maharoux, 3^e adjointe en charge des affaires culturelles, des associations, des fêtes et cérémonies.
- Marc Avenard, 4^e adjoint en charge de l’urbanisme, voirie et réseaux.

Deux conseillers municipaux délégués :

- Pascale Lemarié en charge de la gestion des salles de la commune.
- Christophe Victor en charge de la communication.

A cela s’ajoutent **trois commissions :**

- Bâtiments, matériels cimetière.
- Affaires sociales.
- Espaces verts et environnement.

Durant le mois de juin, toutes les commissions se seront réunies au moins une fois et deux réunions du Conseil Municipal sont prévues dans le respect des règles sanitaires et gestes barrières.

Nous avons été élus sur des projets, nous mettrons tout en œuvre pour les réaliser.

La pandémie n’est pas terminée, prenez soin de vous.

Michel MAIGNAN

Côté Mairie

■ Installation d'un Comité de Déconfinement

Le 27 avril dernier, la Municipalité a installé un Comité de Déconfinement constitué de huit personnes (Elus, Directrice d'Ecole, Cadre hospitalière, Représentants des Parents d'élèves et du Personnel Communal) avec pour mission de mettre en place les actions en direction de tous les habitants et du personnel communal pour que ces derniers puissent continuer à assurer le Service Public, dont la reprise des cours au groupe scolaire J. Ferry, durant cette période de crise sanitaire.

Ce comité s'est à nouveau réuni le 19 mai dernier pour affiner les différentes mesures à prendre dans les jours et semaines à venir en direction de la population.

Il perdurera tout le temps qu'il sera nécessaire pour tendre vers une situation la plus sécurisée possible.

■ Distribution de masques lavables

La Commune organise une distribution de masques dits « grand public » lavable et réutilisable à la **Salle Municipale**, rue de Dreux les **mardi 02 juin et jeudi 04 juin de 14h00 à 18h30 et samedi 06 juin de 09h00 à 12h00**.

- Conditions pour retirer les masques : Carte d'identité de chaque membre de la famille ayant + de 11 ans et vivant au domicile luraysien – Justificatif de domicile de moins de 3 mois – Livret de famille.
- Conditions d'attribution : 1 à 2 masques gratuits par famille et 2 Euros les suivants.

Afin de respecter les règles sanitaires, une seule personne par foyer doit être présente pour effectuer le retrait des masques.

■ Rubrique « Crottes de chiens »

Le domaine public (pelouses, trottoirs etc...) est de plus en plus envahi par des déjections canines. Il est demandé à certains propriétaires peu scrupuleux de bien vouloir effectuer le **ramassage des crottes** de leur fidèle compagnon dans un sac plastique non abandonné sur l'espace public.

Le cadre de vie de tous ne s'en portera que mieux et cela évitera aussi une verbalisation !

■ Collecte des déchets fermentescibles (de cuisine et végétaux)

La collecte en porte à porte a repris le lundi 25 mai au soir. La fréquence et le jour de collecte sont inchangés (cf calendrier de collecte du secteur).

Il est rappelé que les conteneurs et les sacs biodégradables (5 au maximum) doivent être sortis le jour même et non pas avant.

Nous vous rappelons que pour retirer vos sacs en mairie, vous devez obligatoirement vous munir de votre carte de déchetterie.

■ Groupe scolaire J. Ferry

Les cours ont repris depuis le 14 mai avec l'accueil progressif des élèves.

Les prestations périscolaires sont assurées : activités du matin et du soir, étude, cantine (repas froid confectionné par les parents).

Tout ceci se fait à travers la mise en place d'un protocole sanitaire très strict appliqué aux élèves, aux personnels et aux matériels.

1- Régularisation financière

Après la fin des cours, le secrétariat de mairie effectuera pour chaque famille sa situation financière au regard de la somme déjà versée (cantine mars) et du montant des prestations éventuelles utilisées entre le 14 mai et le 03 juillet.

Les remboursements ou les appels de versements complémentaires auront lieu en juillet ou août en fonction de la Trésorerie Municipale.

2- Inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021

Elles auront lieu **impérativement les mercredi 03 juin de 14h00 à 17h00 et samedi 06 juin de 09h00 à 12h00** au Groupe Scolaire, pour les enfants de la Commune nés en 2015, 2016 et 2017 et dont c'est la première inscription dans une école maternelle.

Les enfants nés au cours du premier trimestre 2018 pourront être inscrits sur liste d'attente et admis dans la limite des places disponibles.

Pour les enfants **extérieurs** à la Commune et **fréquentant ou non actuellement** notre école (changement de cycle), un imprimé de dérogation devra être retiré, le jour de l'inscription, par les familles.

Ne pas oublier de se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les inscriptions au-delà de cette date, ne seront prises en compte que dans la limite des places disponibles.

Penser à vous munir obligatoirement d'un masque et d'un stylo.

Pour des raisons d'organisation d'ordre sanitaire, chaque inscription ne devra pas excéder 10 minutes avec 2 personnes maximum.

Culture et Loisirs

■ Bibliothèque

Comme vous avez peut-être pu le constater la bibliothèque n'a pas ouvert ses portes le 11 mai et restera encore fermée au public pour une durée indéterminée.

Vous pouvez rester en contact avec la bibliothèque grâce à notre **page facebook : Activité en bibliothèque Luray**. Retrouvez également sur notre page des idées de bricolage pour les enfants, des histoires à écouter, des présentations de documents et même une exposition sur les illusions visuelles. Nous vous rappelons qu'un concours a été lancé autour du thème « Rester chez soi ». Le principe étant de confectionner un marque-pages et de dessiner ce que vous avez ressenti pendant la période de confinement.

Si vous avez des questions liées à votre abonnement ou à l'emprunt de vos livres, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone le mercredi après-midi (02.37.42.65.90) ou par mail : bibliothequeluray@wanadoo.fr.

Agenda

■ Manifestations supprimées en raison de la crise sanitaire

Sont concernées :

- Fête Nationale 14 juillet dont déjeuner.
La commémoration non publique au Monument aux Morts sera effectuée par Monsieur le Maire et le Président de l'association FNACA.
- Fête St Clair des 11 – 12 – 13 septembre.
- Sortie théâtrale du 04 octobre (Espace Clairet).
- Crêpe Party des 09 et 10 octobre (Espace Clairet).

Retrouvez toutes ces informations sur notre site internet www.luray.fr



www.luray.fr

mail : mairie@luray.fr

Retrouvez toutes ces infos et plus, sur notre site internet, rubriques *Agenda*, *Actualités*...

Mairie de Luray - 14, rue de Dreux - 28500 Luray • Tél. 02 37 46 17 11

